

17 INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 675 000 euros
Siège social : 299 route des Morets
74170 ST GERVAIS LES BAINS
888 804 515 RCS ANNECY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU

Monsieur Joël TRAYNARD,

Propriétaire de la totalité des 67 500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 17 INVEST,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 299 route des Morets, 74170 ST GERVAIS LES BAINS au 158 Chemin du Maquis - 74700 SALLANCHES à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 158 Chemin du Maquis - 74700 SALLANCHES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Document signé par voie électronique, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://eu.docusign.net> ainsi que le reconnaît le soussigné.

L'Associé Unique
Joël TRAYNARD

 